



Pommier / Poirier

N°12
30/04/2026



Animation filière

Titulaire et zone Aquitaine :
Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Zone Sud Charentes :
Julia CROMBEZ
CIA 17/79
julia.crombez@cmds.chambagri.fr

Zone Limousin :
Sandra CHATUFAUD
CDA 19
sandra.chatufaud@correze.chambagri.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

La stratégie

écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**
**Reproduction partielle
autorisée avec la mention**
« **extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Centre
et Sud Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/AA** »

Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine

Zone Aquitaine
Zone Sud Charentes
Zone Limousin

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Pommier Poirier

- **Tavelure** : le risque pourrait être élevé avec l'épisode pluvieux en cours et annoncé pour les prochains jours.
- **Carpocapse des pommes** : la période à risque de pontes est en cours en zone Aquitaine - Sud Charentes.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque élevé d'éclosions s'achève en zone Aquitaine - Sud Charentes.
- **Puceron cendré** : des repiquages sont observés, à surveiller.
- **Psylle du poirier** : la période d'éclosions de la seconde génération est en cours en zone Aquitaine.

Données météorologiques

Zone Aquitaine et Sud Charentes

























































Au cours de ces sept derniers jours, les températures moyennes sont restées au-dessus des normales de saison (+2 à +5°C par rapport à la moyenne). Selon les postes, des températures minimales comprises entre 7 et 16°C et des maximales entre 17 et 28°C ont été relevées. Des pluies sont intervenues les 28 et 29 avril apportant de faibles précipitations sur la majorité des secteurs (1 à 7 mm) et localement plus de 35 mm sur le secteur des Pyrénées-Atlantiques.

Zone Limousin

Selon les secteurs, des températures minimales comprises entre 6 et 13°C et des maximales entre 19 et 26°C ont été relevées. Sur les stations interrogées, aucune précipitation n'a été enregistrée depuis le dernier bulletin.

Prévisions (source : Météo France)

Pour les jours à venir, le temps devrait être perturbé. Les températures seront en baisse à partir de dimanche 3 mai et devraient s'approcher des normales de saison la semaine prochaine.

	VENDREDI 01	SAMEDI 02	DIMANCHE 03	LUNDI 04	MARDI 05	MERCREDI 06	JEUDI 07
Ste Livrade sur Lot (47)	 12° / 25° ▼ 20 km/h	 9° / 25° ▼ 20 km/h 40 km/h	 12° / 23° ▼ 15 km/h	 12° / 19° ► 10 km/h	 12° / 18° ► 15 km/h	 10° / 18° ▲ 15 km/h	 10° / 20° ► 10 km/h
Pompignac (33)	 13° / 24° ▼ 20 km/h	 14° / 23° ▼ 15 km/h	 13° / 21° ▼ 10 km/h	 12° / 19° ► 20 km/h	 11° / 18° ▲ 15 km/h 40 km/h	 10° / 16° ◀ 10 km/h	 10° / 20° ► 10 km/h
Bergerac (24)	 13° / 24° ▼ 15 km/h	 9° / 24° ▲ 20 km/h 40 km/h	 12° / 20° ▲ 15 km/h	 12° / 20° ► 15 km/h	 11° / 19° ▼ 15 km/h	 10° / 18° ▲ 10 km/h	 9° / 21° ► 10 km/h
Jonzac (17)	 12° / 25° ▼ 20 km/h	 12° / 25° ► 20 km/h	 13° / 22° ▲ 15 km/h	 11° / 19° ▼ 15 km/h	 10° / 18° ▲ 15 km/h 40 km/h	 9° / 17° ▼ 15 km/h	 8° / 21° ► 15 km/h
Orthez (64)	 14° / 24° ◀ 15 km/h	 12° / 25° ► 10 km/h	 13° / 22° ▼ 10 km/h	 12° / 20° ▲ 15 km/h	 12° / 18° ▲ 15 km/h 45 km/h	 10° / 18° ▲ 15 km/h 40 km/h	 11° / 21° ► 10 km/h
Voutezac (19)	 11° / 23° ▲ 15 km/h	 10° / 24° ► 20 km/h 45 km/h	 12° / 21° ► 15 km/h	 11° / 18° ► 10 km/h	 11° / 17° ◀ 10 km/h	 9° / 18° ► 10 km/h	 10° / 19° ▼ 10 km/h
St Yrieix La Perche (87)	 11° / 22° ► 20 km/h	 10° / 23° ▲ 20 km/h 45 km/h	 11° / 17° ► 20 km/h	 10° / 18° ► 15 km/h	 10° / 16° ◀ 15 km/h	 7° / 17° ▲ 20 km/h	 9° / 17° ► 20 km/h
Méasnes (23)	 12° / 23° ▲ 10 km/h	 12° / 25° ◀ 20 km/h 40 km/h	 13° / 21° ◀ 20 km/h 45 km/h	 10° / 19° ▼ 15 km/h	 10° / 16° ▼ 20 km/h	 8° / 17° ▼ 15 km/h	 7° / 16° ► 20 km/h

Pommier - Poirier

• Stades phénologiques

Stade nouaison à grossissement des fruits (BBCH 70 à 72) selon les variétés.



Stade « Grossissement des fruits »

(Crédit Photos 1-2 : E. Marchesan – FREDON 47 / 3 : S. Chatufaud - CA19)

• Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Dans nos parcelles de référence, de rares sorties de taches de tavelure sur feuilles qui seraient issues des contaminations des 11-12 avril, ont été observées en ce début de semaine en parcelles de pommiers en Lot-et-Garonne.

Suivis des projections d'ascospores

En l'absence de précipitations sur le site de Villenave-d'Ornon (33) et à Voutezac (19) depuis la semaine dernière, le suivi des projections d'ascospores de tavelure réalisé en début de semaine n'a pas mis de projections en évidence. Sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot (47), des projections significatives ont été observées suite aux petites pluies des 28 et 29 avril (1 et 1.8 mm).

Données de modélisation

Selon les données issues du **modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®**, les pluies des 28 et 29 avril ont pu engendrer des **contaminations** de niveau « léger » à « assez grave » selon les secteurs.

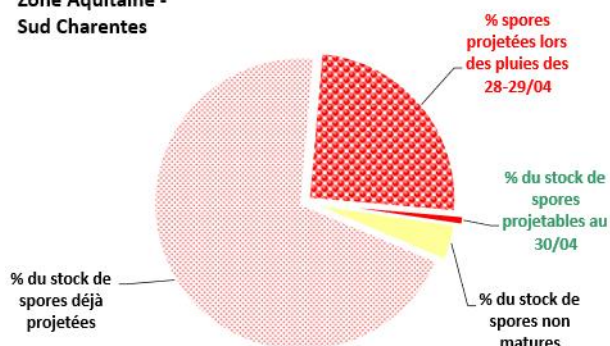
Sur la zone Aquitaine - Sud Charentes, le stock de spores projetables progresse actuellement de 0.2 à 0.3 % par jour et en zone Limousin de 0.2 à 1 % par jour.

Le potentiel de spores projetables, à ce jour, serait de l'ordre de 0.2 à 0.3 % du stock annuel en zone Aquitaine - Sud Charentes suite aux dernières pluies. Cependant, il est possible que les faibles précipitations n'aient pas permis de libérer la totalité du stock de spores projetées annoncé par le modèle et le potentiel de spores projetables pourrait être plus important.

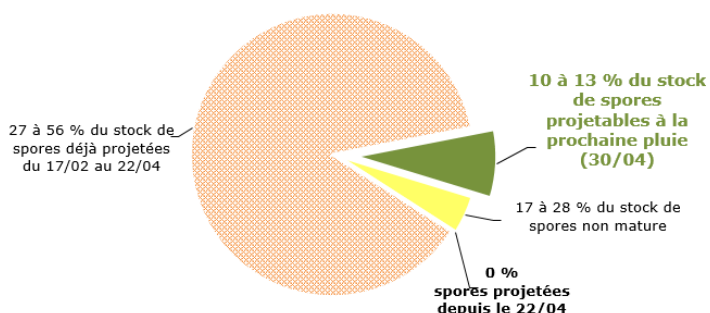
En zone Limousin, le potentiel de spores projetables, à ce jour, serait de l'ordre de 2 à 15 % du stock annuel selon les secteurs.

Maturation et projections d'après le modèle Tavelure DGAL-ONPV/INOKI®

Zone Aquitaine -
Sud Charentes



Zone LIMOUSIN



Le modèle RIM-Pro® prévoit sur les secteurs Aquitaine, Charentes et Limousin, un **risque extrême** pour la pluie de ce jeudi 30 avril et un risque **moyen à extrême** pour celles annoncées en cette fin de semaine.

Evaluation du risque

Les pluies en cours et annoncées pour les prochains jours peuvent encore donner lieu à des projections significatives voire importantes notamment dans les situations où les dernières précipitations ont été faibles. Le **risque pourrait être élevé** si les conditions de températures et d'humectation sont réunies.

Pour les parcelles où des taches sont observées, des contaminations secondaires sont également possibles à partir des taches présentes sur les feuilles et/ou les fruits.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte des pluies annoncées mais aussi de l'allongement des rameaux, de l'apparition des nouvelles feuilles et de la présence éventuelle de tavelure déclarée.

📖 Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur



Résistances aux produits de protection des plantes :

Dans le cadre du plan de surveillance des résistances 2026, une surveillance de l'évolution des résistances de la **tavelure du pommier** (*Venturia inaequalis*) aux substances actives **dodine** et **dithianon** est prévue. En cas de suspicions de résistance à ces substances actives sur une de vos parcelles, n'hésitez pas à nous contacter.

Des informations sur les résistances sont disponibles sur le site du **réseau R4P** (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

• Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Des symptômes sont observés en parcelles sensibles.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2025. La période de pousse est une période à risque.

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ.

📖 Consultez la fiche « [Oïdium du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

• Feu bactérien

Aucun symptôme n'a été observé ou signalé jusqu'à présent.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm



Evaluation du risque

Nous sommes en période de pousse et quelques floraisons secondaires sont observées.

Les conditions climatiques annoncées pour les prochains jours pourraient être favorables aux infections. Les parcelles sont à surveiller.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse. Des contrôles visuels sont indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations (un marquage avec du ruban de chantier permet de repérer les zones infestées). Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

 Consultez la fiche « [Feu bactérien](#) » du [Guide de l'Observateur](#)

• Chancre à *Nectria* (*Neonectria ditissima*)

En parcelles sensibles, des flétrissements de rameaux et de bouquets floraux sont observés. Le chancre entrave la circulation de la sève et provoque le dessèchement de la partie supérieure du rameau.

Mesures prophylactiques :

La suppression des rameaux porteurs de chancres en conditions sèches et leur sortie du verger sont indispensables à la réduction de l'inoculum et permettent de limiter l'extension de la maladie. Les outils de taille doivent être désinfectés régulièrement.



Chancre avec flétrissement du rameau
(Crédit Photo : J. Crombez – CIA 17-79)

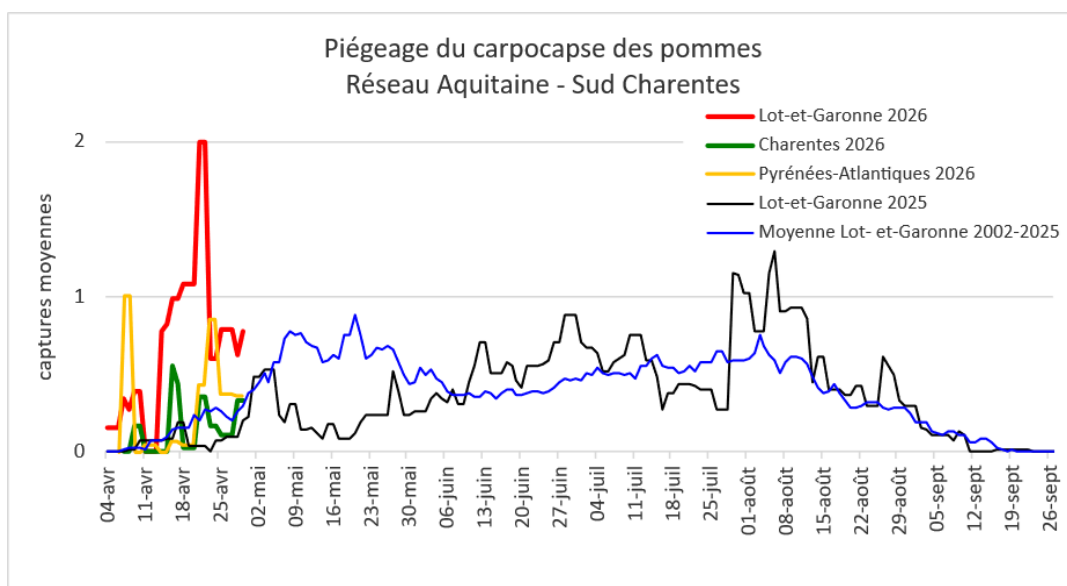
• Black Rot (*Diplodia seriata*)

De rares symptômes de black rot sur feuilles ont été observés cette semaine en parcelles sensibles.

• Carpocapse des pommes (*Cydia pomonella*)

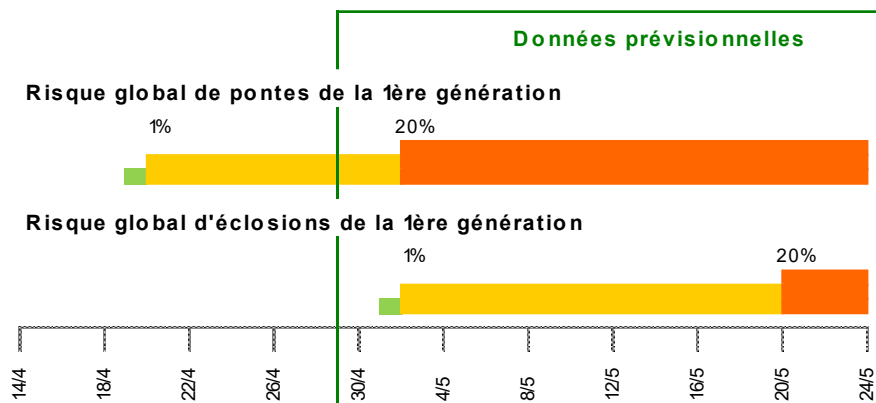
Zone Aquitaine et Sud Charentes

Sur le réseau de piégeage, le vol est en cours. Les prises sont importantes sur le secteur Lot-et-Garonne.



Données de modélisation : selon les données du modèle carpocapse des pommes DGAL-ONPV/INOKI®, à ce jour, 10 à 15 % du potentiel de pontes de la première génération auraient été réalisés. Les pontes pourraient rester soutenues jusqu'aux 9-13 juin. Les éclosions quant à elles pourraient débuter à compter des 2-4 mai et s'intensifier à partir des 17-22 mai.

Données de modélisation Carpocapse des pommes



Zone Limousin

Les premières captures ont eu lieu cette semaine.

Données de modélisation : en zone Limousin, la modélisation indique que 1 à 14 % des émergences de papillons, selon la précocité des secteurs, et 2 à 4 % des pontes, seulement en secteurs précoces, sont déjà survenues. Les éclosions devraient débuter entre le 10 et 25 mai.

Evaluation du risque

En zone Aquitaine – Sud Charentes, la période à risque de pontes est en cours. La période à risque d'éclosions pourrait débuter à partir de cette fin de semaine.

En zone Limousin, la période à risque pour les pontes pourrait débuter à partir du 7 mai pour les secteurs précoces (bassin d'Allasac), du 12 mai pour le secteur de Lubersac et du 20 mai pour les secteurs plus tardifs (Nord Haute-Vienne – Creuse).

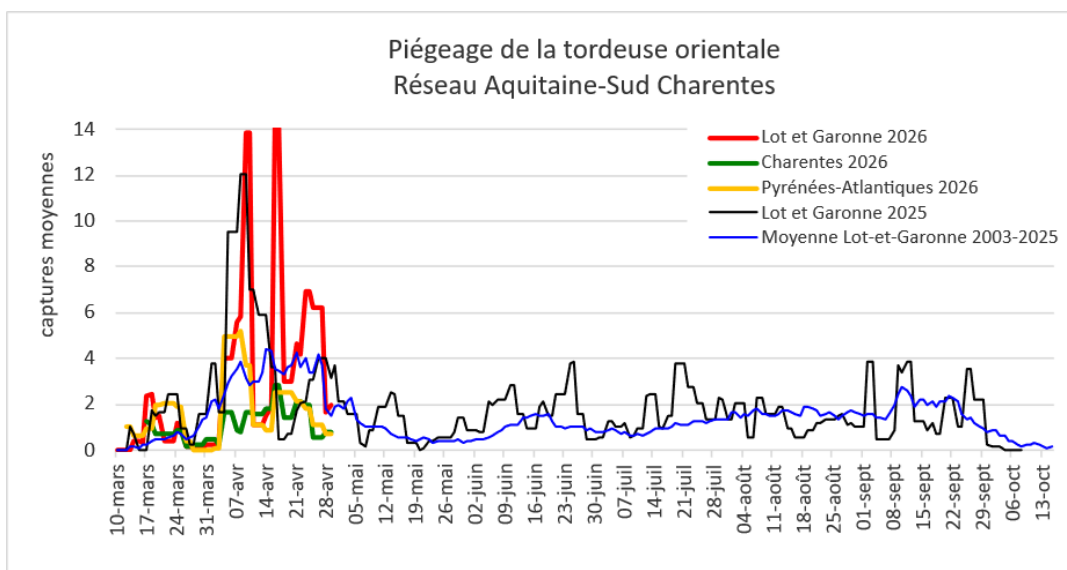
B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis du carpocapse des pommes peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

- **Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)**

Zone Aquitaine et Sud Charentes : sur le réseau de piégeage, des prises encore importantes ont été enregistrées en ce début de semaine dans certains pièges sur le secteur Lot-et-Garonne mais les captures sont globalement en baisse.

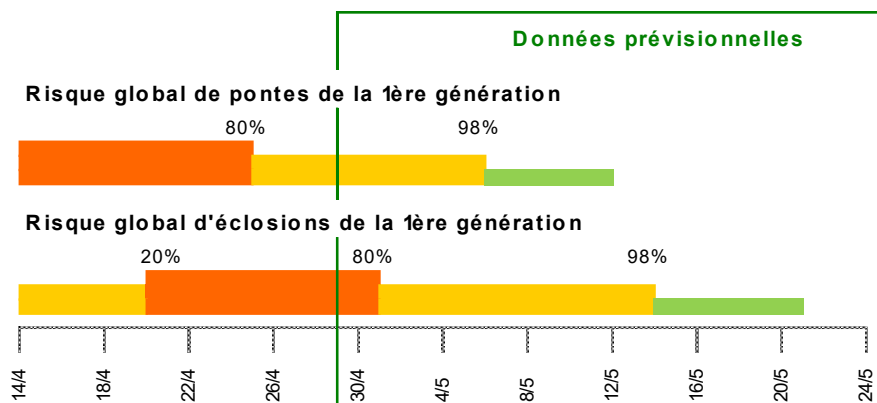


En parcelles, des dégâts sur pousses ont été signalés la semaine dernière.

Données de modélisation : selon les données du modèle tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, à ce jour, près de 90 % du potentiel de pontes et près de 80 % du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés.

Le second vol pourrait démarrer à compter des 14-18 mai.

Données de modélisation Tordeuse orientale



Evaluation du risque

La période à risque élevé d'éclosions s'achève en zone Aquitaine - Sud Charentes.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)).

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Tordeuses de la pelure

Sur notre réseau de piégeage, le vol est en cours.

Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour *Capua* : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

A cette période de l'année, une autre tordeuse, la tordeuse de l'œillet (*Cacoecimorpha pronubana*) peut être capturée dans les pièges. Elle se différencie de *Pandemis* par la couleur orangée du dessous de ses ailes (cf. photo ci-après). Soyez donc attentifs lors du relevé des pièges afin de ne pas comptabiliser ces papillons.



Capua



Pandemis



Pandemis



Tordeuse de l'œillet

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47) (Crédit Photo : Inra.fr)

(Crédit Photos : D. Racofier)

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles peut être réalisé.

Seuil indicatif de risque à partir du contrôle visuel : 5% d'organes attaqués (corymbes de fruits).



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **La petite tordeuse des fruits** (*Cydia lobarzewskii*)

Sur notre réseau de piégeage, les premières captures ont été enregistrées dans les pièges installés en parcelles de pruniers, les prises ne se sont pas encore généralisées.

📖 **Consultez la fiche « [Tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Hoplocampe du pommier** (*Hoplocampa testidunea*) **et du poirier** (*Hoplocampa brevis*)

Sur notre réseau de piégeage, le vol s'achève.

Quelques dégâts sont observés depuis la semaine dernière en parcelles de pommiers sur les secteurs Charentes et Lot-et-Garonne.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.



Dégât d'hoplocampe

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

📖 **Consultez la fiche « [Hoplocampe du pommier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Puceron cendré du pommier** (*Dysaphis plantaginea*) **et puceron mauve du poirier** (*Dysaphis pyri*)

Des repiquages de pucerons cendrés sont observés sur certaines parcelles de pommiers ainsi que des repiquages de pucerons mauves en parcelles de poiriers.



Pucerons cendrés sur pousse

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Pucerons mauves

(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)

La présence d'auxiliaires est notée (larves de syrphes et de coccinelles).

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

Evaluation du risque

Il est important de réaliser des observations afin de détecter rapidement les premiers foyers avant apparition des enroulements.





Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



Résistances aux produits de protection des plantes :

Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire.** Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.

• Puceron lanigère (*Eriosoma lanigerum*)

La migration sur les jeunes organes débute.

Les populations de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* sont encore faibles. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

Seuil indicatif de risque : 10% de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20% en présence d'*Aphelinus mali*.

• Puceron vert

La présence de pucerons verts sur pousses est en progression dans certaines parcelles.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.

Seuil indicatif de risque : 15% de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.

Consultez la fiche « [Pucerons](#) » du Guide de l'Observateur

• Psylle du poirier (*Cacopsylla pyri*)

En parcelle de référence, des pontes et des jeunes larves sont actuellement observées.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.

Seuil indicatif de risque : à cette période de l'année, le seuil de nuisibilité est de 10-20% de pousses occupées par de jeunes larves.

En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30%.



Pucerons lanigères

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Pucerons verts

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Jeune larve de psylle avec miellat

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures phylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables.



La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

📖 Consultez la fiche « [Psyllés du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

• Cécidomyie des feuilles

Sur notre réseau de piégeage, le vol de la cécidomyie des feuilles du pommier *Dasineura mali* est en cours avec des prises qui restent relativement faibles.

En parcelle de pommiers et de poiriers, quelques dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.



Dégât de cécidomyie des feuilles
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

📖 Consultez la fiche « [Cécidomyies](#) » du Guide de l'Observateur

• Cochenilles

Cochenille rouge du poirier *Epidiaspis leperii* : les premières larves mobiles ont été observées en ce début de semaine en Lot-et-Garonne. La période de migration des jeunes larves débute.

Pou de San José *Quadraspidiotus perniciosus* : selon nos simulations, la migration des jeunes larves pourrait débiter à partir des 3-7 mai en situations précoces.

La gestion des parcelles vis-à-vis des cochenilles s'effectue au moment de la migration des jeunes larves.

Evaluation du risque

La période à risque débute lors de la migration des jeunes larves.

Mesures prophylactiques :

L'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par broissage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

• Anthonome du pommier (*Anthonomus pomorum*)

En parcelles à forte pression, de jeunes adultes d'anthonomes et des dégâts sur feuilles ont été observés cette semaine.



Anthonome du pommier et dégâts sur feuilles
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

• Acariens rouges

Les populations d'acariens observées actuellement en vergers sont faibles.

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 40 % de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60 % sur pommier. En présence d'auxiliaires (au minimum 30% de feuilles occupées par des phytoséiides), ce seuil peut être porté jusqu'à 80 %.

📖 Consultez la fiche « [Acariens](#) » du Guide de l'Observateur

• Punaises phytophages

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

En parcelles, des adultes de punaises phytophages (*Gonocerus acuteangulatus*) commencent à être observés.

Dans les pièges punaise diabolique *Halyomorpha halys* installés précocement dans des haies en bordure de parcelles, des captures d'adultes sont enregistrées depuis début avril.



Gonocerus acuteangulatus
(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)

Evaluation du risque

La gestion des parcelles s'effectue en fonction des dégâts observés l'année précédente ou des observations réalisées (frappages) entre la fin de la floraison et début mai.

Seuil indicatif de risque : présence.

📖 **Consultez les fiches « [Punaises phytophages](#) » du Guide de l'Observateur**

• Bupreste du poirier (*Agrilus sinuatus*)

Le bupreste ou [agrile du poirier](#) peut être nuisible aux arbres fruitiers à pépins, principalement aux poiriers. Des dégâts ont été signalés ces dernières années notamment sur jeunes parcelles de poiriers sur le secteur des Charentes.

Des observations réalisées au niveau d'arbres attaqués montrent la présence d'individus proches de l'émergence dans les galeries.

Mesures prophylactiques :

Vérifier l'absence de signes d'attaque du bupreste au niveau des scions avant plantation.

Eviter la présence, à l'abord des plantations, d'autres rosacées hôtes du bupreste et susceptibles d'être attaquées par ce dernier (aubépine, sorbier, cognassier et néflier).

Supprimer et brûler les branches attaquées pour détruire les larves.

• Auxiliaires

Les populations d'auxiliaires se développent, des syrphes (adultes, œufs et larves), des coccinelles (adultes, œufs et larves), des adultes de cantharides, des larves de chrysopes et de punaises prédatrices ont été observés.



Adulte, œufs et larve de coccinelles
(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)



Larve de syrphé, larve de punaise prédatrice et larve de chrysope habillée
(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)



Jeune larve de syrphé, larves de syrphes plus âgées et jeunes larves de coccinelle
(Crédit Photos : J. Crombez – CIA 17-79)

• Réseau de piégeage

A cette période de l'année, des papillons comme *Pammene* sp et *Epiblema scutulana* peuvent être occasionnellement piégés dans les pièges tordeuse orientale. *Pammene* se différencie par la présence d'une tache nette de couleur blanche à l'intersection des ailes supérieures et *Epiblema* par une taille supérieure et une couleur blanche dominante sur les ailes. Soyez donc attentifs lors du relevé des pièges afin de ne pas comptabiliser ces papillons.



Adulte de *Pammene* sp
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Adultes d'*Epiblema* sp
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

• Notes nationales biodiversité

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous :



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :
Zones Aquitaine et Sud Charentes : Arvitec, CIA 17-79, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines et SCICA Castang.
Zone Limousin : FREDON Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

